

No. 345.

lère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1855

BILL.

Acte pour empêcher les courses immodérées des chevaux sur certains grands chemins dans le Bas-Canada.

Reçu et lu, la première fois, lundi, 26 mars
1855.

Seconde lecture, vendredi, 30 mars 1855.

M. EGAN.

QUEBEC :
IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,
RUE LA MONTAGNE.